

ANNEE SCOLAIRE 20..... - 20.....

ATTESTATION "NATATION"

Test 1 - CE1

Circulaire départementale natation

L'attestation natation est délivrée en fonction des compétences acquises au test 1 :
sauter, remonter passivement, s'immerger à l'aide de la perche ou de la cage pour remonter un objet, temps bref de récupération, se déplacer 10m.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole :

Fait à :

Le :

Visa de la directrice ou du directeur de l'école

Cachet de l'école

ANNEE SCOLAIRE 20..... - 20.....

ATTESTATION "NATATION"

Test 2 - CM2 / S.N.1 Collège

Circulaire départementale natation

L'attestation natation est délivrée en fonction des compétences acquises au test 2 :
sauter, revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant,
se déplacer 20m (10m ventral, 10m dorsal), réaliser un surplage de 5s à 10s
(tête hors de l'eau), s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole :

Fait à :

Le :

Visa de la directrice ou du directeur de l'école

Cachet de l'école



ANNEE SCOLAIRE 20..... - 20.....

ATTESTATION "NATATION" Test 3

Circulaire départementale natation

L'attestation natation est délivrée en fonction des compétences acquises au test 3 :

- Plonger (entrer par la tête), se déplacer 50m (25m ventral et 25m dorsal),
- maintenir un surplace tête hors de l'eau de 10s,
- réaliser un plongeon canard pour remonter un objet immergé (1,50m).

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole :

Fait à :

Le :

Visa de la directrice ou du directeur de l'école

Cachet de l'école